



CLICHY BATIGNOLLES LE JOURNAL

AVRIL 2013 N°1

EDITORIAL



Élue de ce quartier depuis dix ans, c'est avec fierté et enthousiasme que je participe activement à sa transformation en un éco quartier unique à Paris.

Exemplaires sur le plan énergétique et écologique, nourries par le poumon vert du Parc Martin Luther King, ces anciennes friches de la SNCF réaménagées préfigurent l'urbanisme de demain. Fruit de nombreuses concertations, ce projet s'est construit autour de l'idée simple : garantir le bien-être et la qualité de vie de tous les habitants.

Logements, équipements publics, bureaux, transports en commun, commerces et cinémas s'installeront progressivement.

L'arrivée du futur Palais de justice, annoncée par le Premier ministre, apportera dynamisme et rayonnement, au delà du 17^e arrondissement.

Je suis sûre que les quartiers des Batignolles et des Épinettes seront un pôle d'activité et d'attractivité majeur au cœur de la métropole parisienne.

Je remercie celles et ceux qui permettent de concrétiser ce projet ambitieux et précurseur.

ANNICK LEPETIT,
Députée et conseillère de Paris,
Présidente de Paris Batignolles
Aménagement



PORTE DE CLICHY

Des attentes clairement exprimées pour les espaces publics.
page 3



À L'OUEST DU PARC

Promoteurs, architectes et habitants réunis pour travailler.
page 4



LOGEMENTS

Les premiers habitants de Clichy-Batignolles sont là.
page 5



JOURNÉES PORTES OUVERTES

Rendez-vous le 30 juin prochain.
page 12

LE PARC MARTIN LUTHER KING S'AGRANDIT

Le chantier de l'extension du parc, de la petite ceinture jusqu'au boulevard Berthier, a démarré en octobre dernier. Sur 2,8 ha supplémentaires, de nouveaux paysages seront créés qui prolongeront le spectacle des saisons avec la mise en scène de l'automne et de l'hiver et offriront des espaces de repos et d'activités ludiques ou sportives complémentaires à celles qui existent déjà.

Le franchissement de la petite ceinture se fera par le biais d'un bâtiment belvédère, point dominant qui offrira une vue d'ensemble sur le parc et permettra de s'y restaurer. Dans moins d'un an, la superficie du parc aura augmenté de plus de la moitié. La troisième et dernière étape est prévue, à partir de 2017, sur la partie ouest, une fois que les chantiers de constructions et de la RATP seront terminés. L'allée diagonale, axe majeur du projet urbain, sera alors achevée permettant de relier le square des Batignolles à la Porte de Clichy.

EN BREF

LES ÉTUDES CONFIRMENT LA FAISABILITÉ DE LA GÉOTHERMIE

La production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire proviendra de la géothermie. L'eau, puisée à 28° dans l'albien (à 650 m de profondeur) fournira la chaleur requise grâce à un système de pompes à chaleur et d'échangeurs.

LE FUTUR PALAIS DE JUSTICE EN MARCHÉ

Lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, le Président de la République a confirmé le démarrage de la construction du Palais de Justice en 2013. Le permis de construire a été délivré le 31 janvier dernier.

2 PRIX POUR FRANÇOIS GRETHER ET JACQUELINE OSTY

L'architecte urbaniste et le paysagiste du projet Clichy-Batignolles ont respectivement remporté fin 2012 le Grand Prix de l'Urbanisme et le prix spécial « Quand le jardin construit la ville » des Victoires du paysage, salués pour leurs réalisations sur le renouveau des friches urbaines et le parc.

LIGNE 14 APPROBATION DU FINANCEMENT

Après la déclaration d'utilité publique du 4 octobre 2012, le STIF a approuvé le 15 décembre 2013 le protocole de financement de la désaturation de la ligne 13 par le prolongement de la ligne 14.

RENCONTRE

JACQUELINE OSTY, PAYSAGISTE DU PARC MARTIN LUTHER KING

« VOIR ET VIVRE LA NATURE AU CŒUR DE LA VILLE »



JACQUELINE OSTY, prix spécial des Victoires du paysage 2012 « Quand le jardin construit la



Perspective du parc Martin Luther King phase 2

EN QUOI LE PARC MARTIN LUTHER KING SE DIFFÉRENCIE-T-IL DES AUTRES PARCS ?

JACQUELINE OSTY. Le parc Monceau et le square des Batignolles comme tous les parcs du 19^e siècle mettent en scène la nature comme un univers clos. Aujourd'hui, les parcs sont ouverts sur la ville. Le parc Martin Luther-King Clichy-Batignolles épouse la ville et inversement. On emprunte le parc comme on emprunte une rue. Par ailleurs, le parc contient une grande variété d'essences et de milieux (fossés humides, bassin biotope, prairie) favorables au développement de la biodiversité.

COMMENT AVEZ-VOUS PENSÉ CE PARC ?

J.O. Mon souhait est de donner au citoyen la possibilité de pratiquer des activités contemporaines dans un paysage végétal attractif et de vivre la nature par une mise en scène spectaculaire des saisons. Cette idée m'est venue des jardins japonais où les gens se déplacent pour aller voir les cerisiers en fleurs. D'où la plantation de prunus [nom latin des arbres de la famille des cerisiers] au sud. L'été se traduit par une diversité de graminées et des feuillages très découpés pour donner une ombre légère. L'automne par des érables, des chênes et le bois des écorces; l'hiver par des conifères en bordure du boulevard Berthier.

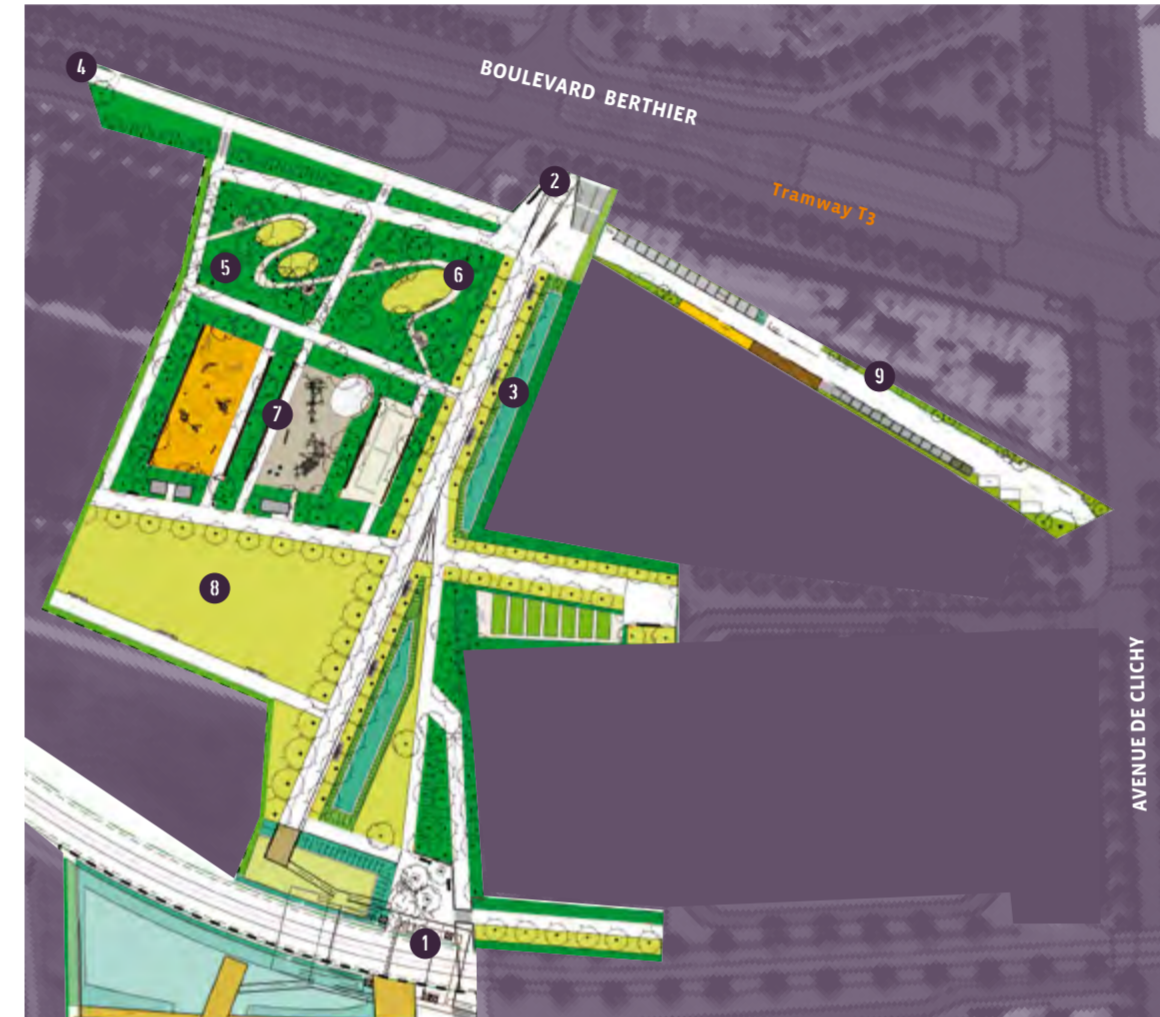
QUELLES SONT LES AUTRES PARTICULARITÉS DE CE PARC ?

Ce parc est accessible à tous pour des usages divers : promenade, repos, lecture, tai-chi, pique-nique, sport, jeux. Il comprend des espaces avec des ambiances végétales variées. Le belvédère offre une vue plongeante sur les aires de jeux et un point de vue d'ensemble sur le parc et sur la ville. De là, on peut voir la Tour Eiffel tout en ayant le sentiment d'être dans la nature.

À QUOI RESSEMBLERA LE PARC DEMAIN ?

La deuxième phase de travaux permettra d'aménager la partie est du parc avec des entrées végétalisées pour faire une « couture » avec les quartiers environnants, de prolonger le parc jusqu'au boulevard Berthier avec le franchissement de la petite ceinture par la réalisation d'un belvédère (lieu de passage et de restauration), et d'offrir des usages aux habitants. À partir de 2017, la troisième phase de travaux se déroulera à l'ouest afin que le parc atteigne toute son amplitude (10 ha).

10 hectares
630 espèces végétales
7000M² de pelouse
14 entrées de parc
9 aires de jeux



TRANCHE 2 DU PARC MARTIN LUTHER KING

- 1 Bâtiment passerelle avec restauration (belvédère)
- 2 Accès au parc promontoire « Berthier »
- 3 Fossés plantés Milieu humide
- 4 Accès au parc promontoire « Opéra »
- 5 Aire boisée naturelle Niche écologique
- 6 « Le ruban sportif » Parcours sportif dans le bois
- 7 Deux aires de jeux de plein air paysagées et un terrain de pétanque
- 8 « La plage verte »
- 9 « Base verte »



« Les travaux en cours cette année dans le parc Martin Luther King offriront plus de 2 hectares supplémentaires aux usagers qui sont de plus en plus nombreux. Une surface boisée, une grande pelouse, de nouveaux jeux, un terrain de pétanque, un parcours sportif, un jardin partagé ainsi qu'un restaurant constitueront de nouveaux espaces de détente et de loisirs. Jacqueline Osty, paysagiste du parc tel qu'il existe aujourd'hui, a su concilier la nature, le sport, la détente et la rêverie. Je fais confiance à son talent pour nous émerveiller encore avec la nouvelle partie du parc. Tous les jardiniers et agents d'accueil de la Ville de Paris par leur travail quotidien contribuent aussi à la beauté du parc Martin Luther King. »

FABIENNE GIBOUDEAUX, Adjointe au Maire de Paris en charge des espaces verts et de la biodiversité





CONCERTATION

PORTE DE CLICHY, LES HABITANTS EXPRIMENT LEURS ATTENTES

Des Parisiens et Clichois ont participé à la mise au point du cahier des charges pour l'aménagement des espaces publics.

La venue du Palais de Justice, l'extension du parc et le renforcement des activités culturelles, sans oublier les extensions du tramway et de la ligne 14, vont profondément transformer et animer le secteur de la Porte de Clichy. Du boulevard Berthier à la Porte de Clichy, l'avenue de la Porte de Clichy sera retraitée en conséquence pour procurer une ambiance plus urbaine, mais aussi pour faciliter les cheminements piétons entre le parc Martin-Luther-King et la place des Nations Unies à Clichy. Plusieurs architectes / paysagistes sélectionnés sur des candidatures vont plancher sur des projets d'espace public, dans le cadre de deux concours.

C'est pour contribuer à la préparation de ces concours qu'une concertation a été organisée au printemps 2012 par Paris Batignolles Aménagement. Elle a commencé sur le terrain, un samedi matin de mai : cinq groupes d'une dizaine de personnes munis d'un Polaroid ont arpenté les alentours de la Porte de Clichy. Ces volontaires de tous âges et de toutes professions, Parisiens et Clichois, ont photographié méthodiquement ce qui s'offrait à leur vue, notant au passage leurs observations dans un carnet. Leur mission : repérer ce qu'il faut selon eux garder, transformer ou supprimer dans l'environnement. Mises en commun, débattues après la visite puis lors de plusieurs séances de travail, ces observations ont permis d'exprimer des attentes et suggestions, dont certaines ont été intégrées au cahier des charges transmis aux candidats concepteurs.

Fait original, un dessinateur était présent pour traduire les idées en images, afin de susciter des débats. C'est ainsi que le miroir d'eau imaginé sur le parvis du Palais de Justice est apparu, une fois dessiné, un peu froid, suscitant une demande complémentaire d'animation. Sur d'autres dessins, les bancs, les lampadaires, les kiosques ou les vitrines animées sont là pour souligner les attentes en matière d'ambiance.

La concertation aura ainsi permis d'enrichir le cahier des charges des concours (voir ci-contre), lequel distingue différents espaces. Sur l'avenue de la Porte de Clichy, l'ambiance d'axe routier doit céder la place à une atmosphère urbaine à taille humaine, avec des commerces au nord et une grande place sobre et dégagée au sud qui sera le parvis du Palais de Justice. Améliorer le passage sous le périphérique est un point clé du concours, l'objectif étant de l'ouvrir et de l'éclairer le plus possible pour rendre le cheminement sûr et agréable pour les piétons et les cyclistes. Dans un souci de cohérence, les concepteurs sont invités à intégrer la place des Nations Unies à leur réflexion.

Quelques idées des habitants présentées sous forme de dessins
1 - 2. Sur l'avenue de la Porte de Clichy, prévoir des bancs et des lampadaires pour favoriser les rencontres (côté Palais de Justice), ainsi que les terrasses de cafés et de restaurants (en face), en créant une continuité depuis le boulevard Berthier jusqu'à Clichy. 3. Sur le parvis, des kiosques et un miroir d'eau pour animer l'espace public.



POINT DE VUE



VIRGINIE REVOL-BILLET, URBANISTE ET GHISLAIN DE LAROUZIÈRE, PAYSAGISTE*

LA CONCERTATION A ENRICHIS LE CAHIER DES CHARGES

« Les échanges avec les habitants ont été utiles à plusieurs titres. S'ils ont confirmé des objectifs que nous avions nous-mêmes retenus, comme la nécessité de bien éclairer le passage sous le pont routier et d'y créer de l'animation urbaine, ils ont aussi beaucoup insisté sur la nécessité de lutter contre le bruit, et fait plusieurs suggestions intéressantes, telles que le retrait des panneaux publicitaires sur la parcelle du lycée, ou la conservation du caractère résidentiel de la rue Suarez.

Certaines discussions ont permis de corriger des erreurs d'interprétation. Ainsi, beaucoup étaient inquiets car ils pensaient que le projet allait rendre la circulation moins fluide. Nous leur avons montré que, en réalité, on rationalise l'espace pour donner plus de place aux modes doux, qu'on crée une ambiance moins « routière », mais que la capacité des voiries automobiles ne changera pas.

Nous avons évidemment beaucoup discuté de la liaison entre la place des Nations Unies à Clichy, le parvis du Palais de Justice et le parc M. Luther King. L'idée de remplacer

LES ÉTAPES À VENIR

Été 2013
Choix des projets d'aménagement :
- Requalification de l'avenue de la Porte de Clichy
- Aménagement du parvis du futur Palais de Justice de Paris

Jusqu'à l'été 2014
Mise au point

2015
Démarrage des travaux

Fin 2016
Livraison du parvis du futur Palais de Justice de Paris

De fin 2016 à début 2018
Aménagement définitif de l'avenue de la Porte de Clichy.

De nouveaux ateliers de concertation seront mis en place pour accompagner le choix et la mise au point du projet. Pour en savoir plus, rendez-vous en page 8.

ATELIER DE CONCEPTION

À L'OUEST DU PARC, LES PREMIERS PROJETS SE PEUFINENT

Cinq opérateurs immobiliers et onze architectes ont travaillé ensemble pour concevoir ce nouveau secteur du projet.

Entre le parc et le chemin de fer de Saint-Lazare, c'est un morceau de ville aussi vaste que l'île de la Cité qui sortira de terre dans les trois à quatre ans à venir, irrigué par une voie nouvelle de première importance, puisqu'elle sera longue de 600 m et aussi large que la rue de Rennes. Les bureaux s'installeront côté voie ferrée, pour faire écran au bruit, laissant aux logements la paix et l'agrément des vues sur le parc. Commerces, services et équipements publics occuperont les rez-de-chaussée de part et d'autre. Un pôle commercial inter-quartiers est prévu à l'angle avec la rue Cardinet et un pôle de culture et de loisirs (dont un cinéma de 7 salles) à l'autre extrémité, non loin du théâtre de l'Odéon.

La Maison du projet transformée en grand atelier

Cinq opérateurs immobiliers et onze équipes d'architectes et paysagistes ont été retenus pour réaliser une première moitié de ce secteur (de la rue Cardinet à la future passerelle). De juin à décembre 2012, ils se sont réunis très régulièrement à la Maison du projet, transformée en un grand atelier de conception collective animé par l'urbaniste François Grether et Dominique Alba, directrice de l'APUR* avec les équipes de Paris Batignolles Aménagement et de la Ville de Paris.

Ont été abordés nombre de sujets qui font appel à l'intelligence collective ou demandent des

réponses communes : selon quelles lignes directrices organiser les commerces ? Comment implanter les immeubles de logements à l'articulation du parc et de la rue, sachant que 5 à 10 mètres de hauteur séparent ces deux niveaux ? Comment passera-t-on de l'un à l'autre ? Comment les architectures pourront-elles à la fois singulariser les îlots et donner son unité à la rue ?... Un atelier de concertation a été organisé parallèlement pour apporter aux concepteurs une matière à réflexion supplémentaire (voir ci-contre). Les maquettes d'études des projets en cours de finalisation sont présentées à la maison du projet. La concertation se poursuivra en continu jusqu'à la réalisation.

* atelier parisien d'urbanisme



Présentation de la maquette aux élus



Comité de pilotage



Atelier de conception



Atelier de concertation



CONCERTATION

SE METTRE À LA PLACE DES FUTURS HABITANTS

Les quelque trente participants de l'atelier de concertation n'ont pas perdu de temps. En quatre séances estivales, ils ont assimilé les particularités du projet, son programme et ses enjeux, puis se sont livrés avec beaucoup de sérieux à des jeux de rôle : un groupe se mettait à la place d'un étudiant logé dans la résidence spécialisée, un autre imaginait la vie d'une mère de famille, un autre celle d'un salarié et le dernier groupe incarnait un couple résidant aux Batignolles.

Ces jeux de rôle ont fait apparaître des demandes concrètes : conforter le pôle culturel et de loisirs prévu au nord pour lui permettre d'attirer les gens au-delà du quartier ; expérimenter de nouvelles façons de partager l'espace public ; veiller à ce que les commerces soient vivants des deux côtés de la rue, y compris le week-end ; installer les activités nocturnes bruyantes sur des patios au centre des îlots de bureaux ; encourager le plus possible le cheminement entre la rue Cardinet et la voie nouvelle. Et, enfin, permettre l'installation de terrasses de cafés et restaurants ou de kiosques dans les passages jardinés menant au parc, ce qui reviendrait à les considérer au moins en partie comme des espaces publics prolongeant la rue, donc ouverts la nuit. Autant d'idées concrètes versées au débat.

Tous les comptes-rendus sont disponibles sur www.clichy-batignolles.fr

200 000 M²

environ de constructions dont un peu plus de la moitié en phase 1

50 % de logements

34 % de bureaux

10 % de commerces et services

6 % d'équipements publics (2 écoles, 2 crèches, 1 gymnase avec 2 salles de sport, 1 centre d'animation)

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA PHASE 1

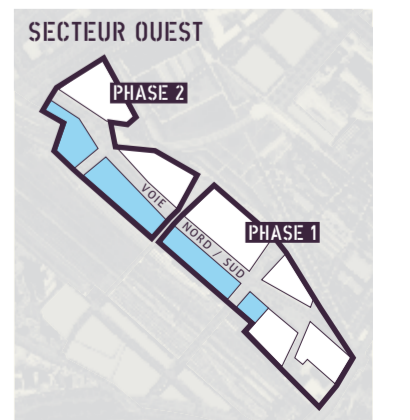
JUIN 2012
lancement des ateliers

SEPTEMBRE 2012
présentation des esquisses de projet aux élus

1^{er} SEMESTRE 2013
présentation des projets aux élus et mise au point des dossiers de permis de construire

2016 / 2017
livraisons

Phase 2 : cette phase suivant la phase 1 avec un décalage d'un an





LEVALLOIS-PERRET

CLICHY

PORTE D'ASNIÈRES
T 3

MAIRIE DE CLICHY M 13

SAINT-OUEN RER RER C

PRÉVUE M 14

MONCEAU

SAUSSURE

RER C M 13
PORTE DE CLICHY
T 3
M 14
PRÉVUES

PONT CARDINET
M 14
ACCÈS LIGNE

- Les immeubles**
- Les logements
 - Les «socles» d'équipements
 - Les bureaux
 - Les services urbains
- Les équipements**
- C crèche
 - H halte-garderie
 - S groupe scolaire
 - L collège
 - G gymnase
 - P PMI
 - A centre d'animation
- P** 1 parc de stationnement
- i** La Maison du Projet

BATIGNOLLES

EPINETTES

BROCHANT
M 13



LES CHANTIERS EN COURS

17 chantiers actifs

800 personnes sur place en moyenne

50 À 200 camions chaque jour

UNE ACTIVITÉ DE PLUS EN PLUS INTENSE

L'année 2013 est marquée par une intensification des travaux : il n'est guère de secteur du projet qui ne soit en chantier.

L'aménageur n'en est que plus attentif à limiter les nuisances aux riverains.

Les habitants des quartiers voisins de Clichy Batignolles s'étaient habitués à une transformation progressive de leur cadre de vie. Débutée dès 2005 avec la première tranche du parc Martin Luther King, elle s'est poursuivie avec les premiers chantiers de construction de bâtiments, puis l'aménagement du mail de la rue Cardinet. Les grues du grand chantier de la dalle se sont ensuite installées dans le paysage, de même que le chantier de couverture du RERC sur le boulevard Berthier.

La construction des immeubles de logement bat son plein à l'est du parc

Depuis l'été 2012, une activité plus intense encore se fait sentir du côté de l'avenue de Clichy et de la rue Cardinet. Tous les chantiers des immeubles de logement auront bientôt démarré dans ce secteur, et quelques démolitions sont prévues à l'été 2013. Afin de contrôler le bruit, des balises acoustiques mesurent et enregistrent l'intensité sonore des chantiers. On rappelle que, en vertu d'un arrêté préfectoral et sauf dérogation particulière, les travaux bruyants sont en outre interdits les dimanches et jours fériés, les samedis avant 8h et après 20h et la semaine entre 22h et 7h.

Des «hommes trafic», reconnaissables à leur chasuble de couleur vive

Les travaux de la seconde tranche du parc ayant commencé à la mi-septembre, les terrains libres se font rares dans l'emprise de la ZAC, et l'accès des camions par le boulevard Berthier a dû être

fermé à partir du mois d'août. Les véhicules en provenance du boulevard périphérique empruntent donc désormais l'avenue de Clichy et la rue Cardinet pour accéder aux différents chantiers. Pour garantir la sécurité aux abords des chantiers, des «hommes trafic», reconnaissables à leur chasuble de couleur vive, sont là pour guider et protéger les piétons aux endroits délicats.

À noter que les travaux démarrent aussi sur l'avenue de la Porte de Clichy pour préparer l'installation du chantier de la ligne 14 du métro dont la construction de la station commencera début 2014, ainsi que la réalisation de futurs îlots. Ces aménagements impliquent la déviation des réseaux concessionnaires et le rétrécissement de la chaussée d'une vingtaine de mètres. Bien que réduites, les voies de circulation seront maintenues à double sens pendant la durée des travaux et la voirie sera remise en état provisoire à la fin de l'année.

Afin d'assurer autant que possible la propreté, divers moyens sont employés tels que le passage régulier d'une balayeuse sur les voies, la présence d'écrans géotextiles qui limitent la propagation des poussières dans le parc ou encore, quand la place le permet, le lavage des roues des camions au sortir des chantiers.

Compte-tenu de l'ampleur des travaux, ce dispositif va être renforcé par des mesures complémentaires telles que la mise en place d'un déboureur pour éviter la salissure des espaces publics.



COLLECTE DÉCHETS

LA COLLECTE AUTOMATIQUE SOUTERRAINE DE DÉCHETS SE MET EN PLACE

Pas de benne à ordures ni de bacs poubelles à Clichy-Batignolles, mais un système discret, pratique et efficace de collecte des déchets qui constitue une première à Paris.

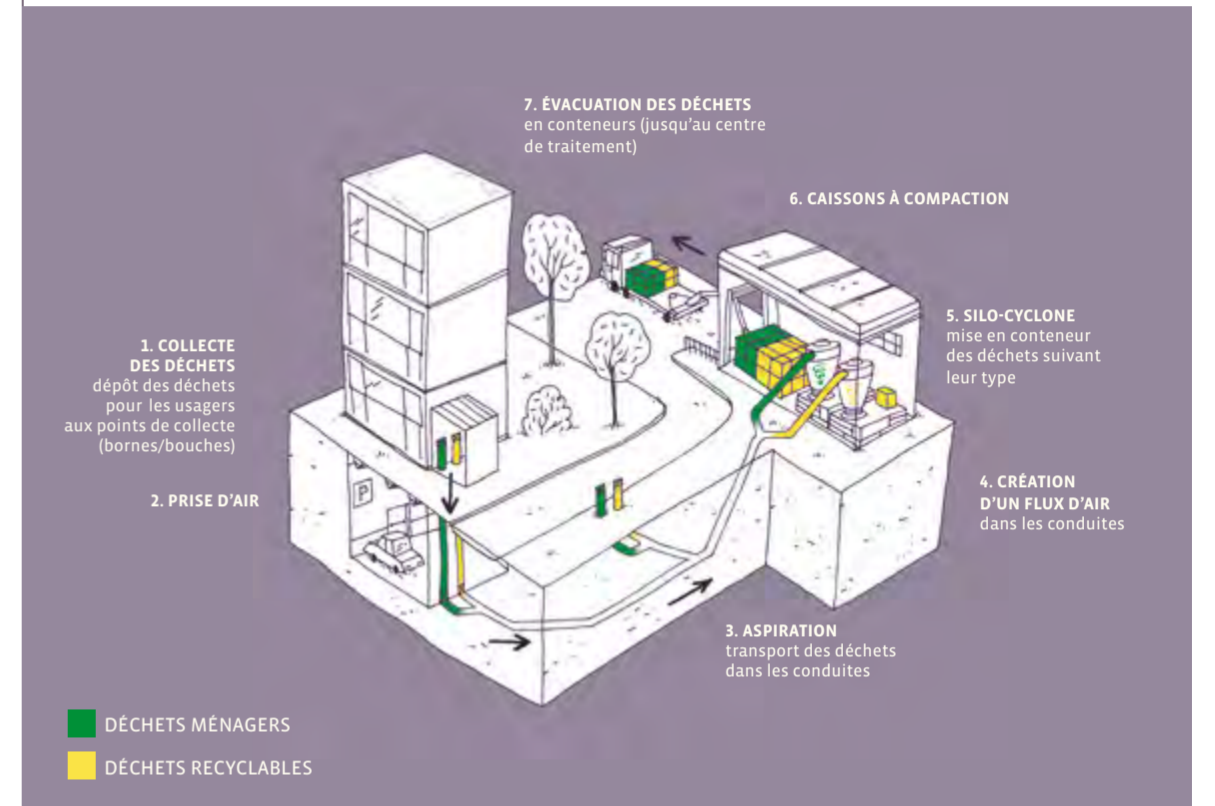
Sous les nouvelles voies de Clichy-Batignolles sont enterrées de grosses canalisations où passent les câbles et conduites nécessaires à l'acheminement de «fluides» – eau potable, eaux usées, gaz, électricité, télécommunications – mais aussi, fait entièrement nouveau à Paris, les conduites qui assureront souterrainement, de manière inodore et silencieuse, la collecte des déchets.

Comment le système fonctionne-t-il ?

Le plus simplement du monde pour les habitants. Chaque immeuble disposera d'un local spécial équipé de bouches où ils pourront déposer leurs déchets, de couleur jaune, pour les recyclables (sauf le verre), ou verte, pour les résiduels. Une vingtaine de bornes sont également prévues sur l'espace public à l'usage du service propreté de la Ville de Paris ou des habitants des immeubles voisins (rue Cardinet, avenues de Clichy et de la Porte de Clichy) qui souhaiteraient les utiliser. Les déchets jetés tomberont dans un sas de stockage vertical ; dès celui-ci plein, son contenu sera aspiré et transporté par un courant d'air d'une vitesse de 70 km/h vers le centre de compactage situé sur le boulevard Douaumont, dont la construction vient de commencer. Les déchets recyclables et les autres seront transportés à des moments différents et aiguillés à l'arrivée en fonction de leur nature. Le centre traitera l'ensemble des déchets produits à Clichy-Batignolles, soit 4 500 tonnes par an. Livré début 2014, il sera ouvert au public pour des visites explicatives sur la collecte des déchets.



LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE LA COLLECTE PNEUMATIQUE DES DÉCHETS



QUESTIONS À YANNICK GUEUGNON, DIRECTEUR D'ENVAC*

QUEL EST L'INTÉRÊT DE CE MODE DE COLLECTE POUR LES HABITANTS ET POUR L'ENVIRONNEMENT ?

YANNICK GUEUGNON. Pour commencer, c'en sera fini du stockage de déchets dans les immeubles, d'où une meilleure hygiène. Par rapport aux bacs traditionnels, les habitants trouveront plus pratique de placer leurs déchets dans une bouche à leur hauteur, facile d'accès, jamais pleine puisque le système se vide automatiquement. Nos installations existantes, en Espagne par exemple, montrent que ces considérations pratiques font augmenter le volume de déchets recyclables triés de 5% en moyenne. Ensuite, l'absence de camions-bennes est évidemment un avantage pour la circulation, le bruit, la pollution. Enfin, il faut noter que l'installation est en place pour au moins trente ans et qu'elle sera facilement adaptable à un tri des déchets fermentescibles quand la filière de traitement se sera mise en place.

QU'ADVIENDRA-T-IL DES DÉCHETS À LA SORTIE DES TUYAUX ?

Y.G. Les déchets seront portés par un courant d'air vers le centre de collecte et de compactage, un petit bâtiment de 500 m² environ : à l'arrivée, ils seront aiguillés sur des circuits distincts selon leur nature, recyclable ou non. L'air et les déchets seront alors séparés : le premier passera par des filtres au charbon actif pour y être purifié des odeurs et

bactéries, les seconds tomberont dans un compacteur, où leur volume sera divisé par trois environ. Le compactage permet de limiter à 3 ou 4 par semaine le nombre de camions nécessaires pour évacuer les déchets vers leur centre de traitement.

CE SYSTÈME NE PRÉSENTE-T-IL AUCUN RISQUE DE PANNE ?

Y.G. Clichy-Batignolles sera le premier quartier équipé à Paris, mais ENVAC a déjà procédé à 700 installations dans le monde et le système a démontré sa fiabilité. L'engorgement des tuyaux n'est pas à craindre car les bouches sont dimensionnées pour empêcher de jeter des objets trop volumineux, sachant que les conduites ont quand même 50 cm de diamètre. En outre, s'il détecte une charge lourde ponctuelle, le système augmente automatiquement la force du courant d'air. De toute façon, les habitants n'ont rien à craindre car, si une panne devait survenir, le groupement s'est engagé auprès de la ville de Paris à assurer dans des délais très brefs une collecte traditionnelle de remplacement. Mais les risques de panne sont minimes.

*ENVAC a conçu et construira le dispositif, qui sera exploité par VEOLIA



CLICHY-BATIGNOLLES ACCUEILLE SES PREMIERS HABITANTS

L'attrait du quartier et la présence du parc ont fortement motivé leur installation. Et ils ne sont pas déçus !

Littéralement situé dans le parc, à deux pas du nouveau mail planté Cardinet, ce premier immeuble d'habitation au sein du projet Clichy Batignolles (Lot E2) a séduit familles, couples et célibataires de tous âges. Il comprend 116 logements dont 20 logements sociaux appartenant à Paris Habitat. Sa particularité

architecturale tient à une construction en couronne autour de laquelle le parc « s'enroule ». « Ces nouveaux habitants, pour la grande majorité issus des quartiers proches du 17^e arrondissement, sont très attachés au quartier des Batignolles, avec une forte attente sur ce nouveau quartier, notamment en raison du parc.



TROIS PROGRAMMES EN COURS DE COMMERCIALISATION

Clichy-Batignolles séduit les Parisiens. Pour VINCI IMMOBILIER, promoteur de « Pereire 17 », « Cardinet 17 » et « Parc 17 », la vente des appartements se poursuit.

Pour se renseigner
Espace de vente VINCI Immobilier
5, bd Pereire
ouvert tous les jours 14h-20h,
samedi 10h30-12h30/14h-19h
www.paris17.vinci-immobilier.com
0811 555 550



légende

PARIS HABITAT LIVRE LES PREMIERS LOGEMENTS SOCIAUX

Au début du printemps 2013, sera livré au 153-155, rue Cardinet (Lot E1), un immeuble associant 62 logements sociaux*, une crèche de 66 berceaux, un appartement de fonction attribué à la direction de la crèche et deux commerces en pied d'immeuble. A l'heure actuelle, la nature de ces commerces, n'est pas connue, mais des réserves ont été prises par Paris Habitat et la Ville de Paris, comme le précise Delphine Poinsard, chef de projet à la Direction de la construction

Paris Habitat : « Nous avons fixé pour objectif que les preneurs de bail développent des activités en lien avec le quartier et le parc. » A titre d'exemples, ces commerces pourraient être en rapport avec la petite enfance, ou proposer de la restauration légère, un salon de thé... Par ailleurs, Paris Habitat vient de réceptionner 20 logements sociaux intégrés dans le programme immobilier Nexity situé à proximité.

*typologie des appartements :
40 % de T1, 19 % de T2, 20,5 % de T4, 20,5 % de T5

Les investisseurs, pour leur part, ont été séduit par ce site privilégié, les performances énergétiques du bâtiment, et la proximité des commerces et des transports en commun » commente Franck Taisnes, directeur d'agence en charge de ce programme chez Nexity.

« Une vraie vie de village »

C'est bien le parc, en effet, qui a décidé Thomas, 25 ans, à s'installer à Clichy Batignolles. Le parc, mais aussi la réduction de temps de trajet vers son lieu de travail, à La Défense. Une fois installé, il a en outre découvert avec plaisir un « quartier très varié dans sa population entre les Épinettes, Batignolles, Clichy et Pereire, avec beaucoup de commerces, de restaurant et de bars. Une vraie vie de village. »

Un cadre de vie moderne

Cette diversité séduit également Stéphanie, mère d'Hadrien (10 ans), Héloïse (9 ans) et Romain (22 mois), qui apprécie le marché couvert des Batignolles et les commerces de la rue des Moines. « Ce quartier est un pari sur l'avenir. J'espère que l'installation de la Cité judiciaire va inciter de nouveaux commerces à s'installer. » Avocate, Stéphanie sera à pied d'œuvre pour aller plaider. Avec ses deux enfants, Jean a quitté un immeuble de type haussmannien du côté de Saint-Augustin. Il est ravi d'habiter « dans du neuf, du fonctionnel et surtout dans un cadre de vie plus moderne, agréable et sympathique. » Il attend beaucoup du parc dont la proximité va l'inciter à faire du sport.



« La naissance d'un quartier entier n'est pas un événement anodin dans la vie d'une collectivité. Car, en réalité, il s'agit moins de construire des immeubles que de prévoir les besoins de ceux qui vont y établir leur vie.

La position des tout-premiers habitants du quartier Clichy-Batignolles est en ce sens singulière. Ils vivent au cœur d'une zone qui connaît l'une des plus profondes mutations urbanistiques à Paris. Depuis le pas de leur porte, ils verront les équipements (crèches, collèges, cinéma etc.) ouvrir un à un, et bientôt, au nord de la ZAC, le Tribunal de Grande Instance sortira peu-à-peu de terre. Arrêtons-nous un instant sur cet édifice. Il s'agit non seulement d'un projet architectural audacieux qui marquera Paris de son empreinte, mais surtout de l'installation d'une administration qui compte parmi les plus prestigieuses de la République. Qu'on se le dise, le quartier Clichy-Batignolles sera bientôt connu dans Paris comme celui du palais de justice. Le TGI constituera un pôle d'attractivité sans précédent pour le 17^e et une opportunité de développement considérable pour le futur quartier. »

BRIGITTE KUSTER,
Maire du 17^e arrondissement de Paris

LES LOGEMENTS A CLICHY BATIGNOLLES

3 400 LOGEMENTS

50% locatifs sociaux

20% locatifs à loyers maîtrisés

30% en accession

PARMI LES 3 400 LOGEMENTS

500 logements pour étudiants et jeunes travailleurs

200 chambres pour personnes âgées dépendantes

RETOUR SUR

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Alors qu'un nouveau rendez-vous vous sera proposé le 30 juin prochain pour découvrir en particulier les derniers projets situés à l'ouest du parc, retour sur la Journée Portes Ouvertes 2012, ses visites de chantiers, ses promenades urbaines et ses animations.



La quatrième Journée Portes Ouvertes de Clichy-Batignolles s'est déroulée en toute convivialité avec environ 4000 personnes provenant de la Porte de Clichy, des Épinettes, des Batignolles et de Saussure/Pereire. Les promenades urbaines et les visites des chantiers ont très vite affiché complet (300 et 355 participants). Casqués et habillés d'un gilet de sécurité, des habitants ont été impressionnés par la réalisation de la dalle qui longe le faisceau ferroviaire tandis que d'autres ont apprécié la visite, côté impasse Chalabre, d'un programme constitué d'un groupe scolaire, d'une résidence étudiante et d'une cuisine centrale des cantines. D'autres, enfin, ont découvert l'îlot Saussure. De nombreuses associations locales se sont fortement mobilisées pour animer cet événement festif.

Au programme, des activités multiples (capoeira, twirling, dutch, escalade, jeux, peinture, lectures, contes) ont connu un franc succès. La mixité des âges et des quartiers, pivot du projet Clichy-Batignolles, s'est opérée tout naturellement.

LES PARTENAIRES

LES ASSOCIATIONS

ACTIONS JEUNES POUR LA CRÊPERIE

ADIFLOR

ÂGE D'OR DE FRANCE

ASSOCIATION DE FEMMES DEPE

ATELIER DES ÉPINETTES

DÉCLIC 17/18

HILIGAYNON

MAISON DES ASSOCIATIONS DU 17^e

PASSERELLE 17

TERRANASCENTE

TRAVAIL AU NOIR

TWIRLING CLUB LA PARISIENNE

27 RECORDS

LES AUTRES PARTENAIRES

ATELIERS VILLE

CAUE

COGEDIM

ESPACE FERROVIAIRE AMÉNAGEMENT

VINCI



ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Une journée pour les enfants aussi !

Comme chaque année, Paris Batignolles Aménagement a souhaité proposer des ateliers pour les plus petits pendant la journée Portes Ouvertes. À travers des activités ludiques et pédagogiques assurées par Ateliers Villes, les enfants ont découvert l'éco-quartier Clichy-Batignolles. Comment ce morceau de ville se construit-il ? Quels sont les enjeux du projet en matière de développement durable ?

Quelles sont les traces du patrimoine ferroviaire de ce territoire ? Ces questions et bien d'autres sont aussi abordées tout au long de l'année, au cours de séances menées dans les écoles et centres de loisirs du 17^e arrondissement. Pour l'année scolaire 2012/2013, 17 classes profitent de cette sensibilisation aux problématiques urbaines de leur environnement.



POINT DE VUE

**FRANÇOIS CUSIN, le garant de la concertation**

François Cusin est maître de conférences en sociologie à l'Université Paris Dauphine, spécialiste des questions de logement, de marchés immobiliers et des enjeux sociaux et économiques du développement urbain.

LE RÔLE DU GARANT

Le garant est une personnalité indépendante nommée par la Commission parisienne de débat public. Son rôle est de veiller au bon déroulement de la concertation, à la qualité, à la sincérité et à la transparence des informations diffusées, à l'expression libre et diversifiée du public dans le respect d'une écoute mutuelle. Il participe aux réunions publiques et rédige un rapport à l'issue de la concertation.

« LA CONCERTATION A FRANCHI LE CAP DE L'INTERACTION ENTRE LES HABITANTS ET CEUX QUI FONT LA VILLE »

« Son caractère permanent impulse une vitalité à cette concertation même si les habitants perçoivent parfois des phases de moindre activité. De fait, la concertation évolue avec le projet et s'adapte à son tempo : beaucoup de thèmes et d'objets de réflexion sont soumis à concertation à des moments différents. Lancée en 2009, elle s'est d'abord traduite par des réunions publiques, puis des ateliers citoyens ont invité le public à réfléchir sur des thématiques générales et des groupes de projet sur l'architecture et l'environnement. Depuis le mois de juin 2012, la concertation s'accélère car de nouvelles tranches du projet sont mises en discussion. À cette occasion, la concertation a franchi un nouveau cap : l'interaction entre la parole des habitants et les propositions de ceux qui font la ville (architectes, paysagistes, urbanistes, etc.) s'est renforcée. Ce qui était en jeu, c'est que la greffe prenne, qu'il y ait une culture de la concertation partagée par tous. La greffe a bien pris et la concertation s'enrichit à mesure qu'elle se poursuit.

Conformément au souhait de la ville de Paris, cette concertation, soumise à un dispositif renforcé dans le cadre de la Commission Parisienne du Débat Public, a une certaine autonomie par rapport aux élus.

Aujourd'hui, le souhait de la ville de Paris, de la société Paris Batignolles Aménagement, et le mien, est d'impliquer un plus grand nombre de personnes et de manière diverse. Que les citoyens prennent la parole et leur place !! Les moyens mis à leur disposition sont importants et les enjeux du projet se situent à l'échelle de la métropole parisienne. »

LE PROJET CLICHY-BATIGNOLLES

La Ville de Paris a confié la réalisation du projet urbain Clichy Batignolles à sa société publique locale d'aménagement Paris Batignolles Aménagement*. Sur une enclave ferroviaire de 50 ha, le projet conçu par l'architecte urbaniste François Grether et la paysagiste Jacqueline Osty crée un morceau de ville autour d'un grand parc reliant les quartiers des Batignolles, des Épinettes et de Monceau. Socialement et écologiquement responsable, Clichy-Batignolles accueillera 3 400 logements, des commerces des équipements, et des bureaux ainsi que le Palais de Justice de Paris. Le projet s'accompagne d'un renforcement de la desserte en transport en commun avec le prolongement de la ligne 14 du Métro et du tramway T3. * hors secteur Saussure : SNEF

NOUVEAU RENCONTRES THÉMATIQUES AUTOUR DE CLICHY-BATIGNOLLES

En 2013, Paris Batignolles Aménagement vous donne rendez-vous aux petites leçons de ville et promenades urbaines organisées avec le CAUE de Paris et l'association Les promenades Urbaines, sur 5 thématiques du projet Clichy-Batignolles.



Initiées lors de la Journée Portes Ouvertes du 30 septembre 2012, les rencontres sur les thèmes de l'habitat, du patrimoine ferroviaire et de la nature en ville, sont reconduites et deux nouveaux sujets sont proposés : les continuités urbaines et l'espace public. Ces cinq soirées et promenades invitent à découvrir et comprendre l'évolution de la ville d'hier à aujourd'hui, à observer les mutations du quartier Clichy-Batignolles et à participer à sa construction. Il s'agit d'une nouvelle opportunité de s'impliquer dans la démarche de concertation menée par Paris Batignolles Aménagement, pour la construction partagée de ce futur quartier.

1 thème, 2 rendez-vous

Une petite leçon de ville
une soirée conférence un jeudi par mois à la Maison du projet le jeudi, de 19h30 à 21h00

Une promenade urbaine
le dimanche suivant de 14h30 à 17h30

Les premières rencontres de ce cycle ont eu lieu en février sur le thème HABITER puis en mars sur le thème PROLONGER.

Tenez-vous informés et participez aux prochains rendez-vous sur www.clichy-batignolles.fr ou à la Maison du Projet (147 rue Cardinet 75017). Gratuit et ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

LA MAISON  DU PROJET
147 RUE DE CARDINET PARIS 17^E | VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 14 H À 18 H
POUR EN SAVOIR PLUS ET PARTICIPER À LA CONCERTATION
WWW.CLICHY-BATIGNOLLES.FR 

PARIS
BATIGNOLLES
AMÉNAGEMENT

MAIRIE de 17^e